

EXPLOITATIONS ET DIFFUSION DES DONNÉES

Les données intégrées dans la **B.I.G. Habitats** offrent un spectre d'utilisation assez large : information sur l'état de naturalité d'un territoire, sur les enjeux de conservation, sur les caractéristiques de son occupation du sol...

Néanmoins, leur exploitation nécessite une véritable **expertise** : avoir une bonne connaissance des protocoles d'acquisition des données, avoir une bonne maîtrise des nomenclatures utilisées (croisement de données de nomenclatures différentes par exemple), savoir croiser à bon escient des données géographiques ayant des échelles de validité différentes...

La compétence acquise par le Conservatoire botanique (connaissance de terrain et bibliographique, capacité de traitement et d'analyse des données...) lui permet **d'apporter les réponses les mieux adaptées** aux différents besoins des utilisateurs et aux diverses problématiques (données cartographiques brutes ou interprétées, analyses d'enjeux, synthèses concernant tel ou tel type de végétation à l'échelle d'un territoire donné...).

Le **porter à connaissance** de ces données se fait selon différentes modalités, en fonction des besoins et des moyens. Des données synthétiques sur les habitats d'intérêt européen sont ainsi diffusées périodiquement vers le Muséum national d'histoire naturelle dans le cadre des évaluations faites par l'Union européenne concernant le dispositif Natura 2000. D'autres données ont d'ores et déjà été mises en ligne sur le portail Carmen du ministère de l'Écologie. Ce porter à connaissance se fait en concordance avec les objectifs du Système d'information sur la nature et les paysages) qui prévoit notamment la mise à disposition des informations naturalistes sur des plateformes régionales dédiées (ainsi que sur une plateforme nationale).

PERSPECTIVES

La connaissance sur les groupements végétaux et les habitats de l'Ouest de la France se structure peu à peu. Beaucoup reste encore à faire pour combler les lacunes. Maintenant que les outils d'agrégation des données sont en place au niveau interrégional, plusieurs pistes doivent être suivies :

- déployer les inventaires de terrain (ce qui implique de la formation),
- mettre en commun les données encore dispersées (ce qui implique davantage d'échanges avec les organismes producteurs d'information sur la végétation et la mise en place de formats standard de données),
- dépouiller et exploiter de nombreuses informations contenues dans la bibliographie.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Début 2016, la **B.I.G. Habitats** du Conservatoire botanique :

- **140 sites** caractérisés par un inventaire ou une cartographie de végétation ou d'habitats (sites Natura 2000, Espaces naturels sensibles des Départements, sites des programmes BRANCH et WOW en Basse-Normandie, Parcs naturels régionaux, Réserves naturelles nationales, régionales ou de faune sauvage, Zones d'intérêt écologique majeur), soit :
 - > 175 études,
 - > près de 460 000 objets cartographiés,
 - > près de 290 000 ha couverts.
- **~ 16 000 relevés phytosociologiques**

CONTACT

Christophe BOUGAULT
Réfèrent SIG
c.bougault@cbnbrest.com
02 98 41 88 95

**Conservatoire botanique
national de Brest**
52 allée du Bot
29 200 Brest

Référence bibliographique
BOUGAULT C., 2016 – xxxxxx.
Brest : Conservatoire botanique
national de Brest.

Outils internes
du Conservatoire
botanique
national
de Brest

FICHE
#1

Comprendre la...

B.I.G. HABITATS

Base d'information géographique
sur les habitats et la végétation
de l'Ouest de la France



POURQUOI UNE BASE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE SUR LES HABITATS ET LA VÉGÉTATION ?

L'inventaire et la cartographie des habitats et de la végétation sont devenus des outils indispensables pour élaborer des documents de gestion d'espaces naturels et aussi pour aménager le territoire.

C'est dans ce cadre, qu'en 2010, le Conservatoire botanique a structuré un **observatoire des habitats et de la végétation** des régions (Basse) Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Soutenu financièrement par les DREAL et les Conseils régionaux, il apporte aux acteurs de la gestion des milieux et aux responsables des politiques et stratégies biodiversité des réponses concrètes concernant :

- l'identification des groupements végétaux et des habitats présents,
- leur état de conservation,
- leur dynamique,
- leur localisation spatiale,
- leur niveau de rareté ou de menace à l'échelle du territoire concerné.

Afin de répondre aux besoins d'agrégation, d'analyse et de mutualisation des données, un système de recueil, de validation, de gestion et de restitution de l'information a été mis en place au coeur de cet observatoire : la **B.I.G. Habitats**.

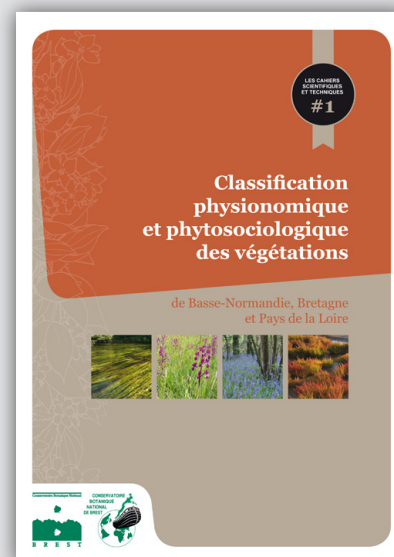
La base d'information géographique a été conçue pour pouvoir gérer une multiplicité de données produites par différents acteurs en terme de nature (cartographies, relevés phytosociologiques, listes d'habitats dans un site), de nomenclatures (végétations et habitats), d'échelle de validité, de protocoles d'acquisition...

Quels sont les végétations et les habitats présents sur le territoire ?
Quelle est leur répartition spatiale ?
Quels sont ceux qui sont rares ?
Quels sont ceux qui présentent un enjeu de conservation ?

HABITAT OU VÉGÉTATION ?

- Un habitat est un milieu de vie comprenant à la fois la végétation, toutes les espèces animales et végétales s'y trouvant ainsi que leur environnement physique.
- La végétation désigne l'ensemble des groupements végétaux qui s'y trouvent.
- Les groupements végétaux caractérisent bien les habitats (dès lors qu'ils sont végétalisés). Par exemple, l'habitat dunaire est caractérisé par des groupements de pelouses, des végétations de dépressions humides, de fourrés...

Le Conservatoire botanique national de Brest propose dans la *Classification physionomique et phytosociologique des végétations*, numéro 1 de ses cahiers techniques et scientifiques, un **système de classification hiérarchisé**. Les groupements végétaux y figurant sont mis en correspondance avec les habitats qu'ils caractérisent, selon des référentiels standards (Corine, Eunis, Natura 2000, Cahiers d'habitats Natura 2000). Ces informations sont aussi disponibles dans l'application **R.N.V.O.** - *Référentiel des noms de la végétation et des habitats de l'Ouest de la France* : www.cbnbrest.fr/rnvo/.



Cahier scientifique et technique n°1
disponible en téléchargement sur
www.cbnbrest.fr

IMPORTANCE DES PROTOCOLES D'ACQUISITION COMPATIBLES

Agréger, croiser, synthétiser des données de sources diverses implique que ces données aient entre elles un minimum de compatibilité. Cette compatibilité peut être garantie au niveau des protocoles d'acquisition. L'existence de protocoles standardisés et compatibles entre eux est primordiale pour l'interopérabilité des données.

Le **cahier des charges** pour les cartographies des sites Natura 2000 permet par exemple de compiler les cartographies et d'établir des bilans régionaux - aides à la décision dans la mise en place d'une stratégie régionale, ou encore de mobiliser les cartographies lors de reportages européens.

Les relevés phytosociologiques sont quant à eux cadrés par une **méthodologie spécifique**. De la bonne application de celle-ci dépend la fiabilité des relevés et la qualité des synthèses phytosociologiques pouvant être établies.

C'est pourquoi une **animation** est bien souvent nécessaire en accompagnement des protocoles d'acquisition des données. Elle permet de garantir le respect des méthodes mais aussi de susciter la collecte de nouvelles données. Le Conservatoire anime depuis plus de 20 ans un réseau d'observateurs bénévoles qui fournit la moitié des données d'observations floristiques. En ce qui concerne les données sur les groupements végétaux et les habitats, un tel réseau est à consolider ; des formations ont été mises en place pour accompagner les acteurs de terrain (gestionnaires d'espaces naturels, bureaux d'études...) dans la réalisation de cartographies de végétations ou d'études phytosociologiques.

Le Conservatoire assure ainsi pour plusieurs partenaires des missions garantissant l'utilisation de protocoles d'acquisition de données interopérables :

- en proposant des cahiers des charges ou des protocoles standardisés pour le recueil de données de terrain ; ces protocoles respectent les référentiels (nomenclatureaux, géographiques...) utilisés au niveau national et européen ;
- en accompagnant les organismes chargés de la collecte des données, en les formant et en contribuant au contrôle et à la validation des données ainsi récoltées.

VALIDATION ET INTÉGRATION DES DONNÉES

Toute donnée concernant un groupement végétal ou un habitat est contrôlée avant d'intégrer la B.I.G. Habitats.

Ce contrôle consiste à vérifier l'adéquation de la donnée produite avec le protocole d'acquisition, à vérifier la vraisemblance de l'identification des communautés végétales et habitats et à valider la topologie de la couche SIG produite.

Lors de l'intégration, les données sont reformatées et rattachées aux derniers référentiels nomenclatureaux en vigueur.

La connaissance des végétations et des habitats est une discipline relativement récente, toujours en évolution et qui remet en cause périodiquement les noms donnés aux différents types de végétation reconnus sur le terrain. Ainsi, un groupement végétal nommé **A** conformément aux connaissances à ce jour, peut être renommé **B** demain du fait de l'amélioration des connaissances.

La donnée *habitat* peut en quelque sorte être considérée comme vivante : même stockée, elle continue d'évoluer. Le Conservatoire a pour mission de se tenir au courant de ces changements, d'opérer les mises à jour nécessaires et ainsi de garantir la fiabilité et la pertinence des données.